



Conseil exécutif 2022-2023
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #12 - Été 2022
Mardi le 9 août 2022
Université de Sherbrooke - A8-248

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

Présent.es:

Matis Rousseau
Franck Tetouom
Frédérique Garant
Émile Parent-Simard
Alice Lavoie
Louis Dupéré
Justine Plesant

Observateur.rices:

Nikie Boillat-Proulx
Émilie Bélanger
Saïd Kassabie
Laeticia Ketteb

1. **Ouverture de la séance**
Franck Tetouom déclare l'ouverture de la séance à 17h08.

2. **Désignation du praesidium**
Émile Parent-Simard propose Franck Tetouom à la présidence et Matis Rousseau au secrétariat.
Frédérique Garant appuie.

AU.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Émile Parent-Simard propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.
Matis Rousseau appuie.

AU.

4. **Adoption des procès-verbaux**

Émile Parent-Simard propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 2 août 2022.

Frédérique Garant appuie.

AU.

5. **Tour de table**

6. **Suivi des dossiers en cours**

6.1. **Retour sur l'évaluation des exécutants**

Franck Tetouom : Je vais rencontrer chaque exec pour revenir sur les points importants. On a une moyenne pour l'ambiance d'environ 3,75/5. Les points qui trouvaient ça plus désagréable, il y avait des points valables. Tout le monde se sent à l'aise pour parler au CE. Sinon c'est principalement des commentaires individuelles à chaque personne. Certaines personnes voudraient que ce soit plus sérieux, et d'autres trouvent que les rencontres sont trop sérieuses. Je vais contacter chaque exec cette semaine pour discuter des commentaires qu'ils ont obtenus, et pour pouvoir s'améliorer personnellement.

7. **Dossiers internes**

7.1. **Runnymede Society** (<https://runnymedesociety.ca/en/about-us/>)

Émilie Bélanger : En tant que membre de l'AGED, et non en tant que représentante du CE, j'ai assisté à la conférence de la Runnymede Society à Ottawa afin de mieux connaître cet organisme et d'éventuellement implanter cet organisme à notre faculté de droit.

La Runnymede Society est très connue à travers le Canada et détient une grande notoriété. Au Québec, McGill, UdeM et ULaval ont tous des chapitres (aka une association) avec Runnymede. En bref, c'est un organisme de charité qui prône la diversité intellectuelle et la primauté du droit. Celle-ci détient d'un nombre impressionnant de ressources tel que :

- Accès à des juges de toutes cours (incluant la Cour Suprême)
- Les avocat.e.s ayant clerc à différente Cour, dont cinq qui ont clerc à la Cour Suprême
- Les professeur.e.s d'Université diverses à travers le Canada
- Nombreux avocat.e.s travaillant dans des grands cabinets et dans différents domaines (droit commercial, droit public, droit criminel, etc.) - il y a également des avocats travaillant aux États-Unis (Barreau de New-York)
- Mentorat
- Personne académique (*scholar*)

- Et bien plus.

En plus, cet organisme offre beaucoup de financement pour les activités qui peuvent être sous forme de conférence, débat, évènement cocktail, etc. C'est aussi :

- Société non partisane qui promouvoit des débats ouverts et la diversité intellectuelle concernant une société de sujet (ex.: Clause non-obstante, la loi 21, tous sujets diversifiés ayant un lien quelconque avec la Constitution)

Ce que j'aimerais demandé :

- Que l'AGED ratifie/reconnaisse la Runnymede Society comme faisant partie de l'AGED afin de pouvoir recruter des membres comme les autres comités de l'AGED (en AG, avoir une table au midi des comités, etc.)*

*À noter que la Runnymede peut fonctionner avec la Faculté de Droit directement, sans nécessairement être ratifié par l'AGED puisque son directeur pour les chapitres de Québec est Pr St-Hilaire, mais je préférerais que ce soit approuver par notre douce association étudiant que de passer par la faculté directement :) Parce que je trouve cela important d'avoir la participation et l'accord des étudiants pour ce projet.

Q & A :

C'est quoi les engagements de l'AGED dans tout ça ?

Aucun, seulement faire une place en Annexe pour les RG's de la Runnymede et élire des membres pour cette société comme tous les autres comités. Aussi, ce sera plus facile de s'assurer que les évènements organisés par Runnymede sont en harmonie avec les autres évènements des autres comités (ex.: les dates) que si on passe directement par la Fac.

Est-ce que c'est comme un comité ?

Ça ne rentre pas dans la section des RGs de "créer un comité" puisque c'est plutôt de reconnaître le Chapitre de Sherbrooke de Runnymede - et c'est un organisme de charité.

Est-ce que ça va voler le budget des autres comités?

Non, si la Société est ratifiée par l'AGED, je ferais tout de même une demande pour l'impression/publicité/affiche - mais la majorité est financée par la Société elle-même, je ne compte pas faire une demande déraisonnable, surtout pour débiter.

Est-ce qu'il risque d'avoir des conflits avec le Comité de droit politique et constitutionnel ? C'est quoi la différence...

Non, pas de conflit, je m'occuperais personnellement qu'il n'y en ait aucun et j'ai discuté avec le directeur national à savoir si on pouvait faire des évènements conjoints avec le comité, ce qui est très possible, de plus, la **Runnymede détient de beaucoup de ressource de toute sorte, ce qui pourra profiter à tous les membres de l'AGED.**

Une des différence majeure, en plus d'être un organisme de charité, est que la Runnymede Society adresse beaucoup moins l'aspect politique que le Comité (ex.: il nous est interdit d'organiser évènement quelconque avec comme invité un représentant d'un partie politique) et la Société se concentre beaucoup plus sur la

diversité intellectuelle concernant la primauté du droit. Dans les autres universités, les comités de droit politique et constitutionnel ainsi que la Runnymede Society cohabitent très bien ensemble.

Saïd Kassabie : L'objectif est-il de créer un comité?

Émile Bélanger : Non, ce serait un cas un peu à part. Ce serait quand même pertinent de l'intégrer à nos RGs le cas échéant.

Saïd Kassabie : Je vois dans ce cas deux options : soit 1. C'est un comité, donc ça passe en CA et en AG; soit 2. C'est un peu comme ASF, qui choisissent leurs propres membres.

Franck Tetouom : Je t'invite à regarder avec le comité pro-bono, ils fonctionnent déjà un peu de cette façon.

Émile Parent-Simard : Est-ce seulement durant les activités Runnymede que l'on aurait accès aux ressources de la société, ou est-ce que nos propres comités pourraient aussi en bénéficier?

Émilie Bélanger : Ce serait un peu un partage. Ce n'est pas seulement le « comité Runnymede » qui aurait accès aux ressources de la société.

Franck Tetouom : Même à la faculté, je ne pense pas que c'est le genre de comité qu'il prennent en tutelle

Émilie Bélanger : Je comprends que c'est des aidants, mais c'est chapeauté par des professeurs. Ça répond à mes questions.

7.2. Bourses d'implication scolaire

Émile Parent-Simard : On a été contacté par Christian Bossé par rapport aux bourses scolaires. Dans les RGs, l'attribution de ces bourses-là va directement au CE. Nous accorderons trois montants de 500\$ à la faculté, qui eux choisissent les récipiendaires.

Franck Tetouom : Christian Bossé nous confirme que c'est la manière dont nous procédons chaque année, et ce serait donc une continuité de la coutume également.

Émile Parent-Simard : Dans ce cas, nous donneront simplement la confirmation à Christian Bossé que nous rembourserons les sommes allouées, Émilien se chargera du transfert.

7.3. Rémunération du praesidium-AG

Émile Parent-Simard : En fait, nos présidium d'assemblée sont rémunérés. C'est au CE de décider du montant de la rémunération. L'année passée, ce qui a été donné, c'est 50\$ pour la présidence et 45\$ pour le secrétariat.

Émilie Bélanger : Il me semble que nous avons discuté de la rémunération du présidium l'année passé au CE.

Matis Rousseau : Donc autant pour un AG de 8h que de 3h on va remettre le même montant théoriquement?

Émile Parent-Simard : Mon bug avec ça, c'est que présentement nous avons des gens qui veulent le faire pratiquement en bénévolat. La journée ou nous n'aurons plus de volontaires, nous devons aller chercher des volontaires à la FEUS et nous devons les payés selon ce que la FEUS accorde de toute façon. Le risque d'un prix forfaitaire est d'avoir un praesidium qui rush le tenue de l'assemblée pour se débarrasser de la tâche.

Matis Rousseau : Je pense qu'y aller avec un salaire horaire est plus judicieux.

Franck Tetouom : Pourquoi l'année dernière le CE avait choisi un montant forfaitaire?

Émile Parent-Simard : Ils avaient décidé ça parce que les AG trainent souvent, donc les montants peuvent s'accumuler rapidement.

Matis Rousseau propose que l'on accorde le montant de 50\$ à la présidence d'assemblée et 45\$ au secrétariat d'assemblée pour l'AG du 19 juillet 2022.

Frédérique Garant appuie.

AU.

Frédérique Garant : Je pense que ce serait une bonne idée d'emboiter le pas de la rémunération donnée par la FEUS. Aussi c'est souvent les mêmes personnes qui président, donc une même rémunération aurait du sens.

Frédérique Garant propose d'accorder le montant de 18\$ de l'heure au secrétariat et à la présidence d'assemblée pour les AGs à venir.

Matis Rousseau appuie.

Émile Parent-Simard : Je pense que la FEUS dispose de ressources que nous n'avons pas. Si l'AG dure longtemps, ça pourrait coûter très cher.

Le vote est demandé.

P : 3

C : 2

A : 2

La proposition est adoptée à la majorité simple.

7.4. Cocktail d'accueil première année

Franck Tetouom : Je vais présenter l'AGED et je vais me présenter. Par la suite, le VP va présenter son poste et les élections VP premières, et on va tous passer un à la suite de l'autre pour présenter notre poste. Ce sera important de garder ça à 30 secondes chaque.

Louis Dupéré : Le CIA passera à quel moment?

Franck Tetouom : Nous sommes tous supposés arriver au même moment de toute façon.

Émilie Bélanger : Je ne pourrai pas être en présentiel pour le discours. Est ce que quelqu'un pourrait imprimer une photo de moi et l'apporter pour le discours?

Franck Tetouom : Si nos deux vice-présidences sont absents, est-ce qu'un autre membre du comité des élections pourrait présenter les élections du VP 1re année?

Matis Rousseau : Je peux le faire si on m'explique en gros ce que je dois dire.

8. Dossiers externes

8.1. Financement-colloque 2022

Frédérique Garant : Je vais repousser le point au prochain CE. Le VP externe d'ULaval nous a contacté pour savoir si le montant participatif demandé pour le colloque de cette année est correct. Il m'a présenté les raisons pour lesquelles le montant a autant augmenté. Il a doublé depuis l'année dernière. Je reviens sur la chose la semaine prochaine, je suis en contact avec Thomas Blackburn et Charles-Alexandre Groleau.

9. Dossiers financiers

10. Dossiers académiques

11. Dossiers des activités étudiantes

12. Dossiers communication

13. Dossiers professionnels

14. Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante

15. Dossiers premières année

16. **Varia**

17. **Fermeture de la séance**

La séance est levée à 17h48.